

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES ET TRAVAUX
PRÉPARATOIRES, BIBLIOTHÈQUE ÉTIENNE-PARENT

SECTION I

NATURE DES TRAVAUX ET DES SERVICES PROFESSIONNELS ET
TECHNIQUES – DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en l'agrandissement et au réaménagement de la bibliothèque Étienne-Parent, incluant les aménagements du site.

2. Le projet nécessite l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en architecture, en ingénierie, en analyse de la valeur, en contrôle des coûts, en arpentage, ainsi qu'en toute autre spécialité qui est requise pour sa réalisation. Les services sont exigés pour la confection des relevés, les études, les analyses, les expertises, la planification, les travaux préparatoires, la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les services durant la construction, le contrôle de la qualité, et peuvent comprendre la préparation des dossiers de demandes de subvention, les vérifications financières ou toute autre démarche requise auprès des autorités compétentes et peuvent également impliquer tout autre service requis pour les études, la conception, la planification, la réalisation et la mise en service du projet.

3. Le projet comprend des travaux dans les disciplines d'architecture, de structure, de mécanique, d'électricité, de génie civil et d'architecture du paysage. Il peut s'agir de travaux de démolition, de construction, d'aménagement, de réaménagement, de signalisation, d'accessibilité, d'aménagement extérieur, de circulation, de pavage, de transports, de circulations piétonnières, d'aires de stationnement, de plantations ainsi que d'autres travaux divers et imprévus, et peut comprendre l'acquisition de mobilier et d'équipements spécialisés nécessaires à sa réalisation.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût du projet décrit aux articles 1, 2 et 3 s'élève à la somme de 350 000 \$.

TOTAL : 350 000 \$

Annexe préparée le 7 mars 2013 par :

Michel Turcotte, architecte
Service de la gestion des immeubles